

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue au Centre culturel Humania Assurance, le lundi 11 janvier 2021, à 13 h 45.**

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier (par visioconférence), Linda Roy (par visioconférence), Annie Pelletier (par visioconférence) et Claire Gagné (par visioconférence), Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault (par visioconférence), Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et Me Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

### **Période de questions**

---

Le Conseil procède à la période de questions, pour répondre aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe en vue de la présente séance, laquelle est tenue sans la présence du public, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

### **Résolution 21-01**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claire Gagné  
Appuyé par Linda Roy

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Résolution 21-02**

---

#### **Tenue des séances du Conseil – Couvre-feu – Modification de l'heure**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a décrété un couvre-feu à 20 heures pour l'ensemble du territoire de la province de Québec, afin de freiner la propagation de la COVID-19, et ce, depuis le 9 janvier 2021;



CONSIDÉRANT que le Conseil a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021, en vertu de la résolution numéro 20-558 adoptée le 18 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que le troisième alinéa de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) prévoit que le Conseil peut cependant décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Donald Côté  
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu que les séances ordinaires du Conseil débuteront à 16 h 30, tant que le couvre-feu de 20 heures sera en vigueur sur le territoire du Québec et ce, malgré ce qui est prévu à la résolution numéro 20-558 et au règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne.

La résolution numéro 20-558 adoptée le 16 novembre 2020 est modifiée en conséquence.

De plus, le Conseil accepte que la présente séance extraordinaire se tienne au Centre culturel Humania Assurance plutôt qu'à la salle du Conseil de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de la présente séance a été publié sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe, le 8 janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution 21-03**

---

**Adoption et dépôt du projet de règlement numéro 618 modifiant le règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil en ce qui a trait à diverses dispositions**

Il est proposé par Stéphanie Messier  
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu que le Conseil adopte le projet de règlement 618 modifiant le règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil en ce qui a trait à diverses dispositions, tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Avis de motion 21-01**

---

**Règlement numéro 618 modifiant le règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil en ce qui a trait à diverses dispositions**

La Conseillère Stéphanie Messier donne avis de motion du règlement numéro 618 modifiant le règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil en ce qui a trait à diverses dispositions.

#### **Résolution 21-04**

---

**Levée de la séance**

Il est proposé par David Bousquet  
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que la séance soit levée à 13 h 53.

**Adoptée à l'unanimité**